

BAIE-COMEAU, PÔLE CULTUREL : PLAN D'ACTION 2025-2027

AXE 1 : FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE

ORIENTATIONS	MESURES
1.1 Consacrer les ressources adéquates à la réalisation de la mission culturelle de la Ville.	1.1.1 Signature d'une entente triennale avec le ministère de la Culture et des Communications.
	1.1.2 Concerter et sensibiliser l'ensemble des services municipaux concernés par le maintien des conditions matérielles et organisationnelles favorables à la qualité de l'offre culturelle.
1.2 Offrir et maintenir des lieux et des services accessibles, complémentaires et propices à la pratique d'activités culturelles.	1.2.1 Proposer différentes initiatives favorisant la participation et l'inclusion des personnes à besoins particuliers à la vie culturelle.
	1.2.2 Optimiser les services et les espaces de la bibliothèque Alice-Lane afin de répondre adéquatement au besoin du milieu.
	1.2.3 Encourager la bonification de l'offre d'activités de création artistique offerte à la population.
	1.2.4 Voir à une mobilisation efficiente de l'ensemble des ressources municipales concernées par le déploiement de l'offre culturelle.
1.3 Soutenir les projets du milieu culturel en ce qui concerne la consolidation et le développement.	1.3.1 Poursuivre le soutien offert aux organismes culturels reconnus par la Ville.
	1.3.2 Soutenir les démarches du milieu afin de faciliter l'accès à diverses ressources et au financement externe.
1.4 Stimuler la participation, la découverte, la sensibilisation et les échanges culturels.	1.4.1 Conserver la gratuité d'accès aux expositions en art visuel présentées par le Service de la culture et des loisirs.
	1.4.2 Instaurer un mécanisme d'incitation à la consommation de l'offre culturelle d'ici par les gens d'ici.
	1.4.3 Mettre de l'avant différents projets culturels à caractère collectif.
	1.4.4 Favoriser le rapprochement des communautés autochtones et non autochtones du territoire.

AXE 2 : FAVORISER LA VITALITÉ DU MILIEU CULTUREL

ORIENTATIONS	MESURES
2.1 Encourager la mise en valeur et la diffusion de la culture.	2.1.1 Mettre de l'avant différentes actions visant le décloisonnement des arts et de la culture.
	2.1.2 Tendre vers une reconnaissance financière du travail des artistes professionnels et en voie de professionnalisation exécutant des mandats à la demande de la Ville.
	2.1.3 Appuyer les initiatives visant à mettre en valeur les collections d'œuvres d'art de la Ville et d'autres organismes.
2.2 Coopérer à la stimulation de l'éveil culturel auprès des jeunes.	2.2.1 Favoriser la tenue d'activités culturelles auprès de la jeunesse.
	2.2.2 Soutenir les démarches visant à faciliter les contacts entre les institutions à vocation éducative et les acteurs du milieu culturel d'ici.
	2.2.3 Favoriser les initiatives culturelles visant à rejoindre la clientèle adolescente.
2.3 Appuyer les initiatives visant le développement de la relève artistique locale.	2.3.1 Maintenir l'appui à l'Ouvre-Boîte culturel.
	2.3.2 Épauler les démarches de la Fondation des arts et de la culture Comeau.
2.4 Collaborer à l'acquisition de compétences.	2.4.1 Continuer à soutenir Culture Côte-Nord afin de faciliter la tenue de formations auprès de ses membres.
	2.4.2 Proposer et soutenir des activités et des services s'adressant à la clientèle issue de la diversité culturelle.
2.5 Développer, diversifier et entretenir différents partenariats visant à renforcer les assises culturelles de la Ville.	2.5.1 Poursuivre la tenue et l'animation des rencontres de la <i>Table d'échanges culturels</i> .
	2.5.2 Favoriser la synergie du milieu culturel avec les acteurs intersectoriels du territoire de la Manicouagan.
	2.5.3 Prendre part aux démarches multisectorielles visant à dénouer les enjeux nuisant à la qualité de l'offre culturelle.

AXE 3 : METTRE EN VALEUR NOTRE IDENTITÉ LOCALE	
ORIENTATIONS	MESURES
3.1 Identifier et reconnaître les éléments propres à notre histoire et notre patrimoine.	3.1.1 Demeurer en contact étroit avec la Société historique de la Côte-Nord.
	3.1.2 Orchestrer une planification d'initiatives visant à célébrer la mémoire collective.
	3.1.3 S'assurer de promouvoir notre histoire de façon inclusive et diversifiée.
	3.1.4 Proposer une série d'initiatives visant à commémorer le 75e anniversaire de l'ancienne ville d'Hauterive.
3.2 Faciliter la conservation, la promotion, l'accessibilité, la mise en valeur et l'éducation de la population et des visiteurs face à notre histoire et au patrimoine.	3.2.1 Saisir les opportunités de mise en valeur se référant à l'histoire, le patrimoine et l'identité de Baie-Comeau.
	3.2.2 Déployer une stratégie de diffusion historique attractive et interactive avec la population.
	3.2.3 Appuyer les démarches favorisant l'implantation d'un lieu permanent dédié à la mise en valeur de l'histoire, du patrimoine et de nos richesses culturelles.
	3.2.4 Favoriser la proposition d'offre de consommation culturel autonome.
	3.2.5 Favoriser la tenue d'initiatives se rattachant à l'histoire de Baie-Comeau auprès de la jeunesse.
3.3 Valoriser et s'approprier les constituants culturels distinctifs de la Ville.	3.3.1 Souligner et mettre en valeur l'unicité de l'identité culturelle baie-comoise.
	3.3.2 Agir résolument en faveur de la préservation et de l'intégrité des composantes de notre offre culturelle.

AXE 4 : ACCROÎTRE NOTRE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET DE FIERTÉ ENVERS LA VILLE	
ORIENTATIONS	MESURES
4.1 Contribuer à la promotion de Baie-Comeau.	4.1.1 Saisir les opportunités de maximiser la découvrabilité de l'offre culturelle
	4.1.2 Revoir la forme du <i>Guide de la culture d'ici</i> et en diversifier les médiums de diffusion.
4.2 Soutenir les initiatives culturelles favorisant le rayonnement de la municipalité.	4.2.1 Perpétuer le soutien aux organismes culturels pivots de la Manicouagan.
4.3 Favoriser l'émergence de projets créateurs et novateurs.	4.3.1 Reconstitution de Fonds de développement culturel.
	4.3.2 Soutenir les initiatives visant à accentuer la présence d'art public dans différents lieux de la municipalité de façon concertée, efficiente et pérenne.
4.4 Être à l'affût des tendances culturelles actuelles.	4.4.1 Tendre vers l'utilisation de médium de consommation et de promotion culturelle originale et contemporain.
	4.4.2 Évaluer la possibilité d'actualiser de nos pratiques en termes de diffusion des arts visuel afin de s'arrimer aux besoins actuels du milieu.
4.5 Reconnaître et souligner l'importance de l'apport culturel auprès de notre collectivité.	4.5.1 Développer et déployer une stratégie de communication culturelle uniforme et récurrente avec la population.
	4.5.2 Assurer une veille des opportunités culturelles pouvant mener au renforcement de la fierté collective.